

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant SOCIAL SAFARI INC.	Numéro de permis 2019505	Date d'inspection Le 29 octobre 2020
Nom de l'établissement Centre récréatif "B" Safari Social		Numéro de téléphone (506) 386-2262
Adresse 55 rue Englehart Dieppe NB E1A 8K2		
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Janice Gauvin-Léger		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
21 Les activités quotidiennes de l'établissement agréé sont délibérément planifiées et documentées et elles répondent aux aptitudes, aux besoins et aux intérêts de chaque enfant.	21	27 nov. 2020	
Commentaires : Lors de la visite d'inspection de renouvellement les activités quotidiennes des groupes scolaires ne sont pas délibérément planifiées et documentées, afin de répondre aux aptitudes, aux besoins et aux intérêts de chaque enfant. L'inspectrice a discuté avec les éducatrices et les directrices de l'importance de la planification et de la documentation pour les groupes scolaires.			

Commentaires généraux
L'inspectrice a observé les enfants de différents groupes jouer dans la cour extérieure en respectant la distanciation physique. COVID-19 L'inspectrice n'a pas été complètement dépister lors de la visite d'inspection de renouvellement. L'inspectrice avise les directrices que tout visiteur doit être complètement dépisté et inscrit à un registre de visiteur. Puisque les enfants d'âge scolaire étaient à la garderie pendant la pleine journée une vérification de la température doit être prise en milieu de la journée. L'inspectrice faite un rappel que les tâches de nettoyage doivent être initiale une fois complété afin de confirmer qui a assumé la responsabilité du nettoyage. Les documents et registres en lien avec la Phase de rétablissement de la Pandémie de COVID-19 sont facilement accessibles sur les lieux.

original signé par
Janice Gauvin-Léger

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 29 octobre 2020

Date

original signé par
Jessica Clavet

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 29 octobre 2020

Date